

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2024

Document mis en ligne le 8 février 2024 sur le site internet de la commune de Libourne

24-02-009

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 29 janvier 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq février à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Laurence GARREAU, Conseillère municipale déléguée, Pierre PRUNIS, Conseiller municipal délégué

Absents :

Edwige NOMDEDEU, Christophe DARDENNE, Emmanuelle MERIT, Gonzague MALHERBE, Marie-Antoinette DALLAIS

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote :

Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Juliette HEURTEBIS pouvoir à Agnès SEJOURNET, Valérie VOGIN pouvoir à Pierre PRUNIS

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

DEPLACEMENTS DOUX

PLAN VÉLO 2024 : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DSIL 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le dispositif « Action Cœur de Ville » signée avec l'État et ses partenaires le 28 septembre 2018, reconnue comme convention d'Opération de revitalisation de territoire (ORT) par arrêté préfectoral en date du 6 janvier 2020,

Vu le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) du Grand Libournais, piloté par le PETR et signé entre tous les EPCI du territoire et l'État en 2021,

Vu le projet urbain « Libourne 2025 – la Confluente », déployé depuis 2016,

Considérant la volonté de la Ville de Libourne de poursuivre l'aménagement des ses itinéraires cyclables qui favorisent la pratique du vélo,

Considérant le programme d'aménagements cyclables 2024 dans le quartier de La Bordette et le long de l'avenue du Général de Gaulle (entre l'avenue du Parc des Sports et le boulevard de Garderose),

Considérant le budget de ces deux opérations estimé à 528 715,50 € HT.

Considérant le calendrier prévisionnel de réalisation et le démarrage de ces opérations en 2024,

Considérant le plan de financement prévisionnel de l'opération :

Envoyé en préfecture le 07/02/2024
Reçu en préfecture le 07/02/2024
Publié le
ID : 033-213302433-20240205-DELIB24_02_009-AR

Budget prévisionnel Plan Vélo 2024 – 528 715,50 € HT				
Dépenses		Recettes		
Rue de la Bordette	169 922,50 €	Etat – DSIL 2024	158 614,65 €	30,00 %
Avenue du Général de Gaulle - Travaux	358 793,00 €	Département de la Gironde (coeff 1.2)	105 743,10 €	20,00 %
		Autofinancement	264 357,75 €	50,00 %
Total	528 715,50 €	Total	528 715,50 €	100,00 %

Vu l'avis de la commission finances en date du 1^{er} février 2024,

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (30 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- approuve le plan de financement prévisionnel de ce projet
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter un soutien financier auprès de l'État au titre de la DSIL 2024 dans le cadre de l'opération précitée, à hauteur de 30% du montant HT des dépenses, soit 158 614,65 €.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 07.02.2024 et de la publication, le 08.02.2024
Fait à Libourne
Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Commune de Libourne